

Objet : Mise à jour des données de la carte interactive – adresses agricoles

Montréal, le 1 juin 2022. – Le Secrétariat à l'Internet haute vitesse et aux projets spéciaux de connectivité lançait, le 9 mai dernier, une carte interactive afin d'afficher publiquement l'état d'avancement du déploiement de la desserte en Internet haute vitesse au Québec. Les données présentées sur cette carte cumulent l'information transmise par les fournisseurs de services Internet, les inventaires réalisés sur le territoire pour le compte du gouvernement du Québec, de même que des renseignements reçus du ministère fédéral de l'industrie ainsi que de la population et des municipalités. Cette carte affiche ainsi un niveau de précision jamais vu quant à la couverture des services Internet haute vitesse.

Mise à jour – foyers en milieu agricole

Une mise à jour importante aura lieu, au cours des prochains jours, quant au statut des foyers situés en territoire agricole. Auparavant, il n'était pas possible de distinguer, dans Adresses Québec, les adresses agricoles qui comportaient un logement de celles qui étaient entièrement commerciales. Le Secrétariat a récemment procédé à un traitement massif de données afin d'établir la présence ou non de logements aux différentes adresses agricoles. Ce traitement a été rendu possible par des données sur les rôles fonciers des propriétés, récemment obtenues du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et jointes à celles d'Adresses Québec.

Ce résultat a établi, pour 98 % des adresses agricoles du Québec, la présence ou non de logements habitables. Ainsi, le Secrétariat a pu reconnaître qu'environ 70 % des adresses agricoles traitées (soit près de 36 000) répondent au critère d'habitabilité de l'Opération haute vitesse, c'est-à-dire qu'elles comprennent un immeuble où peut résider une personne physique.

La mise à jour réduira de façon substantielle le nombre de démarches individuelles requises pour établir l'admissibilité d'une adresse agricole auprès du Secrétariat. Le résultat de ce traitement de données sur l'admissibilité des adresses agricoles sera visible sur la carte publique à l'occasion de la prochaine mise à jour, soit à la mi-juin.

Le Secrétariat tient à remercier tous les partenaires qui contribuent activement à améliorer l'information, ce qui lui permet de préciser l'évolution du déploiement des services Internet haute vitesse et de s'assurer que tous les foyers québécois seront couverts, comme annoncé.

Information :

Marie-Lou Gagnon

Conseillère – relations aux partenaires

Ministère du Conseil exécutif

marie-lou.gagnon@mce-sct.gouv.qc.ca